



Académie Guadeloupe: des Initiatives pour Réussir

- 1 MOT DU RECTEUR
- 1 A RETENIR
- 2 INITIATIVES
- 3 ZOOM SUR ...
- 4 PAROLE À
- 4 INFOS PRATIQUES

SOMMAIRE

BIEN FINIR L'ANNÉE

Tendre vers le plus...

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le numéro 5 du bimestriel AGIR. Durant l'année, le journal numérique de l'académie a scandé les temps de mobilisation autour des grandes orientations de l'éducation au niveau national et leur appropriation sur notre territoire. L'équipe de rédaction, fidèle à l'esprit que nous avons souhaité insuffler à ces pages, s'est efforcée de mettre en avant tous les acteurs de notre communauté, en valorisant le caractère archipelagique de notre académie. Les paroles des élèves, des personnels enseignant et non enseignant, des parents et des experts ont révélé des initiatives dynamiques et originales pour la réussite de nos élèves. Elles vous auront, peut-être, inspirés ou au moins informés sur les diverses formes efficaces d'un engagement au service de la population scolaire. L'ensemble de ces projets qui ont fédéré des représentants d'instances différentes ou des partenaires institutionnels représente une plus-value dont nous pouvons être fiers. Lorsque l'enthousiasme anime un travail collectif, on est en droit d'attendre le succès. Vouloir plus pour notre jeunesse, c'est aussi se donner les moyens d'entretenir la culture de l'ambition : nul élève n'en devrait être privé.

Nous nous acheminons vers les grandes échéances qui clôtureront l'année scolaire : brevet des collèges, CAP, baccalauréat, brevets supérieurs et concours... C'est pourquoi le dernier numéro met l'accent sur l'étape essentielle qu'est la préparation. Enseignants, personnels d'encadrement, personnels de la Division des Examens et Concours (DEC), parents, tous s'affairent pour préparer au mieux cette période si particulière. Beaucoup d'élèves - et pas seulement - commencent à ressentir de l'anxiété. Nous devons donc conjuguer nos expériences pour les soutenir et les encourager : tel est le sens des interventions du médecin scolaire, Dr EZELIN et de Mme VIEILLOT, I-A IPR d'anglais, qui nous apporte un éclairage sur la gestion au niveau académique des épreuves d'anglais du BTS (rubrique Zoom sur) ainsi que celles des Fédérations de Parents d'élèves, en page 4 du journal. Les porteurs du projet « Mieux être pour mieux apprendre », au LGT Jardin d'ESSAI, présenté dans Initiatives, se sont intéressés à la gestion, par les futurs candidats entre autres, de leurs propres appréhensions et aux techniques de mise en confiance face aux examens. Les parties juridique et pratique vous livrent des informations sur des aspects concrets toujours en lien avec la fin de l'année scolaire comme le recours à la Commission d'appel ou le droit à une nouvelle inscription en cas d'échec à

l'examen. Mais, le plus, pour la majorité des élèves, nous pouvons l'espérer, se manifestera dans le passage en classe supérieure voire dans le degré supérieur : laissons la parole à quelques-uns d'entre eux qui peuvent y prétendre... Et si, durant les vacances de juillet, beaucoup d'établissements fermeront leurs portes, une « seconde vie » pourra animer autrement ces lieux dans le cadre de l'Ecole ouverte. L'expérience au collège Nestor de KERMADEC, relatée dans Initiatives, illustre la vocation inclusive de l'Ecole.

Nous ne saurions ignorer que toute fin d'année scolaire se conclut aussi par des festivités : remise des prix, activités culturelles dans les écoles et collèges au cours desquelles se révéleront les talents de nos jeunes. Cependant, avant de parvenir à ce terme, poursuivons avec rigueur et sérénité leur accompagnement intellectuel et psychologique.

A tous les élèves et étudiants nous souhaitons une fin d'année scolaire réussie, en leur rappelant cette affirmation de P. de Coubertin : « le succès n'est pas un but mais un moyen de viser plus haut. »

Camille GALAP
Recteur d'académie

A RETENIR

15 au 19 mai	SEMAINE ACADÉMIQUE DES LANGUES
20 mai	RELAIS ACADÉMIQUE
18 mai au 30 mai	RENCONTRES ACADÉMIQUES : BASSE-TERRE, MOULE, LAMENTIN, BASSE-TERRE
le 30 mai	REMISE DES PRIX DU CONCOURS JEUNE CINÉASTE
7 juin	20ÈME ÉDITION DE FOLITURE
10 juin	REMISE DU PRIX ENTREPRENDRE EN LYCÉE

académie
Guadeloupe

Région académique

www.ac-guadeloupe.fr

Mobilisons-nous pour le BAC !



A l'approche des examens, le stress se fait de plus en plus fort du côté des élèves comme pour les parents et les enseignants qui accompagnent quotidiennement les jeunes dans leur préparation. Leur apporter les connaissances et les compétences est essentiel mais, leur permettre d'aborder les épreuves avec confiance est tout autant primordial.

Depuis 2013, le lycée Jardin d'Essai aux Abymes a donc décidé de s'engager autour d'activités de formation pour les adultes en vue d'améliorer la relation et la communication avec, en finalité, le renforcement de l'estime de soi des élèves. Avec un réseau de partenaires internes (CPE, assistante sociale, infirmière et référent décrochage) et extérieurs (psychosociologue, pédopsychologue, coach, sophrologue, acteur et metteur en scène) à l'Education Nationale, plusieurs actions ont été engagées en ce sens. Par des formations sur « l'efficacité relationnelle », les enseignants ont pu appréhender les mécanismes émotionnels des jeunes pour favoriser leur épanouissement, la

motivation, la confiance et l'autonomie.

Parallèlement, les adultes de la communauté éducative, parents compris, ont pu bénéficier d'actions d'accompagnement et de sensibilisation sur la gestion du stress, le bien-être à l'école et les techniques de communication pour mieux accompagner les jeunes.

Parce que l'objectif est aussi « Mieux être pour mieux enseigner », les professeurs ont pu aborder d'autres "manières de dire et d'être" au travers d'ateliers de sophrologie et de théâtre pour mieux gérer les conflits, renforcer leur propre motivation et leur propre confiance. Les équipes ont ainsi gagné en cohésion et ont pu exercer leur mission plus sereinement et efficacement.

Ce dispositif, cette année encore, en développant des approches relationnelles bienveillantes chez les adultes, interagit directement sur la réussite de tous les élèves en permettant à chacun de faire face aux épreuves du baccalauréat dans de meilleures dispositions émotionnelles et psychologiques.

Ecole ouverte

Mise en place depuis une dizaine d'années au collège Nestor de Kermadec, « Ecole ouverte » est un dispositif consistant à ouvrir les portes de l'établissement scolaire pour proposer aux élèves d'apprendre autrement. Autour de la thématique du « vivre ensemble », cet établissement classé RAR, puis ECLAIR, puis REP+ a choisi de mettre en place deux sessions de deux semaines (Pâques et juillet) pour une soixantaine d'élèves du CM2 à la 4ème.

Durant chaque session, des sorties à l'extérieur de l'établissement alternent avec des activités culturelles, sportives et artistiques au sein de l'établissement. La pratique de la danse, du roller ou du canoë kayak est d'ailleurs précédée d'activités ludiques autour de la maîtrise de la langue française, transmise dans une forme de pédagogie de détour où le jeu et l'apprentissage de la langue se combinent subtilement, à destination de ces élèves souvent allophones. Ceux-ci construisent alors, à travers ces sorties pédagogiques et ces activités éducatives, un contact plus

authentique avec les adultes issus essentiellement du corps enseignant et de la Vie scolaire. Les élèves de CM2 représentent près de la moitié de l'effectif, permettant ainsi à ces futurs collégiens de préparer leur entrée au collège, de construire des amitiés scolaires et de faire la connaissance des adultes de l'établissement avant de percevoir ceux-ci strictement comme des « profs ».

Le conseiller principal d'éducation, M. Jimmy ERAVILLE, qui conçoit, organise et coordonne les sessions, identifie clairement la portée d'un tel dispositif : « Les élèves ayant participé à "Ecole ouverte" reviennent, après les vacances de Pâques, plus apaisés, ce qui améliore le climat scolaire ; les élèves de CM2 qui ont participé à la session de juillet s'intègrent mieux auprès de leurs camarades et des adultes, en tant que nouveaux collégiens. Je constate que ce dispositif a également permis à plusieurs enseignants d'améliorer la relation éducative avec leurs élèves et d'orienter ceux-ci vers une meilleure connaissance d'eux-mêmes ». De fait, si les activités proposées permettent aux élèves de s'exprimer et de se surpasser, les sorties sont orientées vers la connaissance du patrimoine culturel de la ville et du territoire. C'est pour ces

raisons que les parents plébiscitent ce dispositif qui prévoit une prise en charge globale de l'enfant durant la journée : les élèves allophones, de catégories socioprofessionnelles défavorisées ou en risque de rupture scolaire sont ainsi prioritaires pour participer à « Ecole ouverte ».

Ainsi, à travers ce dispositif, l'équipe de direction et d'encadrement permet à certains élèves de bénéficier de vacances scolaires stimulantes ; mais elle offre surtout à chacun l'occasion de développer une meilleure image de soi à travers ces moments de découverte, de création et de fraternité.



LA SAISINE DE LA COMMISSION D'APPEL EN CAS DE DÉSACCORD SUR LES DÉCISIONS D'ORIENTATION

Ainsi que le prévoient les dispositions des articles D 331-34 pour l'enseignement public et D 331-56 du code de l'éducation pour l'enseignement privé sous contrat, lorsque les propositions d'orientation formulées par l'équipe éducative ne sont pas conformes aux demandes de la famille, le chef d'établissement reçoit l'élève et ses parents ou l'élève majeur pour un entretien. A l'issue de celui-ci prend une décision d'orientation motivée, et en informe l'équipe pédagogique et l'élève ou ses parents s'il est mineur.

En cas de désaccord sur la décision prise, ce dernier ou ses représentants légaux, peuvent faire appel dans un délai de trois jours ouvrables à compter de la notification de la décision.

A cet effet, la commission d'appel statue sur chacun des cas présentés, après avoir entendu les parents et l'élève, le cas échéant. La décision rendue par la commission d'appel vaut décision d'orientation définitive.

Cependant, pour les élèves des classes de troisième et de seconde, lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment de l'élève ou de ses représentants légaux, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire (articles D 331-35 et D 331-57 du code de l'éducation).

Les dispositions précitées sont également applicables en cas de rejet des demandes de redoublement (article D331-63 du code de l'éducation).

La période des examens et concours a commencé et se poursuit jusqu'à la fin du mois de juin. Dr EZELIN, médecin scolaire, revient sur quelques aspects d'une préparation aux épreuves efficace.

Mens sana in corpore sano

Les épreuves s'appuient sur les connaissances mais aussi sur la résistance physique : comment entretenir son corps pour être plus performant au moment des examens ?

Il importe de respecter des règles d'hygiène de vie comme manger à des heures régulières et ne pas sauter de repas, en particulier le petit déjeuner (rappelons que l'hypoglycémie entraîne une baisse de la concentration et de l'attention). L'alimentation, d'une part, doit être équilibrée et variée et il faut veiller à boire de l'eau tout au long de la journée. Le sommeil, d'autre part, a un rôle capital dans la préparation aux examens. Ainsi il vaut mieux respecter les heures de sommeil, se coucher et se lever à heures fixes (compter 7 heures de sommeil au minimum). Le cerveau, tout comme le corps, a besoin de repos et la fatigue liée au manque de sommeil est un ennemi de la mémoire.

A cela s'ajoute la pratique d'une activité sportive ou de détente pour diminuer les états de tension car le sport produit une action anti-stress et dynamisante.

Enfin, je conseille d'alterner des périodes de révisions de 50 mn environ avec des pauses de 5 à 10 mn pour s'aérer, s'hydrater et bouger. On évite ainsi le surmenage.

Un élève qui, pendant l'année, n'a pas pris un petit déjeuner équilibré avant de commencer sa journée de cours, peut-il changer ses habitudes pour l'occasion sans risques de perturbations éventuelles ? Quelles sont les bases d'un petit déjeuner adapté aux circonstances des examens ?

L'élève qui n'a pas l'habitude de déjeuner le matin peut profiter de la période de révisions pour améliorer son équilibre alimentaire. Certains jeunes déclarent qu'ils n'arrivent pas à déjeuner le matin : je leur conseillerais de prendre un jus de fruit au réveil pour stimuler l'appétit.

Quels aliments locaux de saison sont à privilégier ?

L'alimentation doit être riche en vitamines B pour leur valeur cognitive, en oméga 3 pour améliorer la mémoire et en magnésium pour leur action sur la concentration. Les féculents, quant à eux, doivent être présents à chaque repas du fait de leur valeur énergétique. On peut introduire des épinards, riches en vitamines B. La banane contient du magnésium, c'est un produit riche en calories et elle donne de l'énergie. La banane mûre peut être prise comme collation pendant les épreuves. L'igname et le fruit à pain sont aussi des aliments énergétiques. L'orange et la cerise-pays apportent, elles, de la vitamine C. Je souligne également que le poisson et la viande rouge contiennent de l'oméga 3.

Est-il déconseillé de réviser tard, le soir, à la veille d'une épreuve ? Pourquoi ?

Il faut ménager ses neurones avant les examens. Les révisions la veille ne sont pas productives car un bon apprentissage se fait dans la durée. Très sollicité sur un court terme, le cerveau sera en état de fonctionnement maximal ; il ne pourra pas faire le tri de toutes les informations reçues. Les candidats disent souvent « Tout est embrouillé dans ma tête, je ne me souviens de rien, tout est confus ». Dans ce cas précis, c'est la durée du sommeil qui est sacrifiée. Le candidat est alors fatigué et paniqué du fait des troubles de la mémoire.

Existe-t-il des rituels pour favoriser le sommeil ou en améliorer la qualité ?

Le sommeil permet au corps de récupérer de sa fatigue physique. Si un bon repos améliore la capacité de mémoire et de concentration, la pratique d'un exercice physique, dans

la journée, favorise l'endormissement. Il est recommandé de s'arrêter de travailler au moins 30 mn avant de se coucher afin de se relaxer.

Est-il efficace de « doper » sa mémoire ? Comment en tirer le meilleur profit ?

La preuve de l'efficacité des substances médicamenteuses sur la mémoire n'est pas démontrée. Certains candidats prennent des produits excitants (souvent à base de caféine). Ils semblent augmenter l'énergie mais entraînent pour la plupart une hyperexcitation nerveuse non propice aux apprentissages.

La meilleure médication pour « booster » la mémoire est l'entraînement. Il faut réviser suffisamment à l'avance les cours afin de stimuler sa mémoire.

De quoi le futur candidat devra-t-il se munir pour le soutenir dans l'effort, à part sa bouteille d'eau ? Pourquoi est-il nécessaire de boire régulièrement pendant l'épreuve écrite ?

Il devra apporter une collation à base de fruits secs et/ou une barre de chocolat ou de céréales ou encore un fruit frais pour « recharger ses batteries », pour utiliser une image concrète. Les épreuves écrites durent plus longtemps que les oraux : elles demandent de l'énergie et de la concentration. Cette énergie, associée au stress, demande une hydratation correcte et régulière afin d'éviter la déshydratation, source de malaise. Le cerveau a besoin d'eau pour bien fonctionner.

Comment se détendre entre deux épreuves ?

Il faut surtout se détendre en pratiquant une activité sportive habituelle ou une marche de 10 mn afin de s'aérer. On peut également s'adonner à un loisir de son choix.

Comme ultime conseil, je préciserais que le candidat doit vivre chaque épreuve l'une après l'autre, sans anticiper car cela pourrait générer des angoisses inutiles ; le mot de la fin étant qu'il faut rester positif.

LES EPREUVES ORALES D'ANGLAIS EN BTS



Inspectrice pédagogique d'anglais, Mme Vieillot a accepté de nous présenter l'organisation des épreuves orales d'anglais pour l'examen des sections de technicien supérieur (BTS).

Journal académique : en tant qu'inspectrice, vous organisez les épreuves orales d'anglais en BTS. Pouvez-vous nous dire sur quoi sont interrogés les étudiants ?

Les épreuves portent généralement sur la compréhension de l'oral et/ou de l'écrit, la production orale en continu et en interaction. Les supports, qui sont au format numérique, comportent des extraits de reportage ou vidéo, des articles issus de la presse anglo-saxonne, accompagnés ou non de documents iconographiques. La conception de sujets est un processus long, dans le cadre duquel tout est mis en œuvre pour que les supports proposés aux candidats soient de qualité et correspondent aux thématiques qu'ils ont étudiées au cours de leurs deux années de formation.

Journal académique : à quoi êtes-vous particulièrement vigilante concernant la passation des épreuves ?

Les instructions officielles recommandent aux examinateurs de faire preuve d'une attitude bienveillante. Ainsi, en cas de difficultés rencontrées par les candidats, il leur est recommandé de guider ces derniers par le biais de questions

de relance. Il me faut également tenir compte des impondérables, telle l'absence d'examineurs pour cause de force majeure, et pour lesquels une solution de remplacement doit être rapidement proposée à la Division des Examens et Concours afin de permettre la passation des épreuves.

Journal académique : quels conseils donneriez-vous aux candidats à quelques semaines de l'examen ?

Les candidats sont évalués sur leur aptitude à communiquer en anglais à partir de thèmes qui leur sont familiers. Je leur dirais tout simplement d'avoir confiance en leur capacité à réussir les épreuves de langues vivantes, et pour lesquelles ils ont été régulièrement entraînés par leurs professeurs, tout au long de leur formation.

Journal académique : beaucoup d'anciens élèves déclarent qu'au fil des années, les épreuves sont de plus en plus faciles et que les élèves ont moins d'efforts à fournir pour obtenir leur examen. Partagez-vous ce point de vue ? Comment expliquez-vous ce sentiment ?

Je suis loin de partager ce point de vue. Auparavant, les candidats étaient principalement évalués sur la qualité de leur anglais. Outre les compétences linguistiques, ils sont désormais évalués sur leur aptitude à comprendre un message oral ou écrit, s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon convaincante et pertinente, en réinvestissant les connaissances culturelles acquises. S'agissant des examens de BTS, les candidats sont en outre de plus en plus évalués sur leur capacité à interagir avec les examinateurs dans le cadre de scénarii de communication, ancrés dans des situations professionnelles aussi proches de l'authentique que possible.

C'est donc sur un ensemble de compétences de communication langagière qu'ils sont évalués, ce qui permet d'évaluer plus objectivement leur prestation à l'oral. Les notes attribuées correspondent en réalité au niveau de langue du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues qu'ils ont atteint. Ainsi, la note de 20/20 qui serait obtenue par un candidat, ne signifie pas que ce dernier a atteint la perfection, mais, tout simplement, que sa prestation répond en tous points aux critères du niveau B2 du CECRL, niveau attendu aux épreuves de langues vivantes du baccalauréat, comme à celles des examens de BTS.

Journal académique : en tant qu'inspectrice, ancienne professeure d'anglais ou même parent, que proposeriez-vous à un jeune pour améliorer rapidement sa maîtrise de l'anglais durant ces deux mois de vacances scolaires ?

L'idéal reste bien sûr d'effectuer un séjour d'immersion dans un pays de langue anglophone. Mais les nouvelles technologies permettent d'avoir accès à de formidables outils d'apprentissage mis en ligne sur de nombreux sites internet. Je conseille à nos jeunes d'y ajouter la notion de plaisir : lire des articles, des romans, écouter et regarder des émissions, des films en anglais, traitant de sujets qui les passionnent et qui leur sont par conséquent familiers.

Journal académique : merci, madame l'inspectrice. Nous espérons qu'ils suivront vos précieux conseils...



En tant que parents, nous avons un rôle important à jouer pour accompagner l'élève lors de la préparation aux épreuves. Il s'agit de l'aider à gérer le stress sans lui imposer des méthodes avec lesquelles il ne serait pas à l'aise. Nous pouvons lui proposer de se fixer des objectifs et le laisser réviser à sa façon.

Les Apel interviennent en fonction des demandes des établissements. A titre d'exemple l'Apel de La Maîtrise de Massabielle à Pointe-à-Pitre offre le petit déjeuner le jour des examens afin de commencer dans les meilleures conditions.

Plus généralement les parents devront être attentifs au sommeil, à une alimentation équilibrée et à une attitude bienveillante tout au long des épreuves.

Catherine ROMUALD, Présidente de L'APEL ACADEMIE DE GUADELOUPE

Le mois de juin approche et avec lui les examens pour de nombreux collégiens et lycéens. Pour la moitié des jeunes, ce sera la première véritable épreuve. Aussi, il est important de créer un environnement favorable aux révisions des jeunes. Si cela n'est pas possible à la maison, il ne faut pas hésiter à investir les bibliothèques, lieux calmes, propices à ces exercices. Par ailleurs, l'hygiène de vie est primordiale. S'assurer que son enfant ait des repas équilibrés, c'est à la fois bon pour sa santé physique mais également pour la performance intellectuelle. Enfin, il convient de ne pas tomber dans le piège des cours de soutien scolaire payants et autres stages de préparation aux examens. Leur efficacité est loin d'être démontrée et la recette miracle pour réussir ses examens n'existe pas. Gare donc aux promesses trop alléchantes moyennant finance.

Le rôle des parents lors de ces périodes d'examens est donc bien un rôle fondamental d'accompagnement, en faisant confiance à ses enfants, avant, pendant et après les résultats.

Raymond ARTIS, Président de la FCPE



Diégo et Adrian

Sabrina, Diégo, Adrian, Samika, Kimberly, Shayanne, Hervé, Francine, Glénicio, Chloé, Chirroc et Cindy sont des élèves de terminale au lycée de la cité scolaire Robert Weinum à Saint-Martin. Lors d'un entretien, ils nous ont confié leurs sentiments et leur état d'esprit sur leur avenir et la poursuite de leurs études après le bac.

D'une manière générale, ces douze jeunes se montrent très confiants pour la poursuite de leurs études. Ils estiment avoir les bases pour réussir. En revanche, l'élément qui les inquiète est le fait de devoir vivre seuls loin de leur famille. Ils vont devoir devenir indépendants très rapidement. Cependant, lorsque nous leur posons la question, seuls deux préféreraient rester à Saint-Martin pour poursuivre leurs études. Ils avancent le fait qu'ils souhaiteraient acquérir davantage de maturité pendant 2 ans par exemple, ils ne se sentent pas forcément prêts pour partir loin tout de suite. Pour les dix autres, l'envie « d'explorer le monde » et « d'augmenter leur culture générale » en quittant Saint-Martin prend le dessus sur

leurs craintes. Dans leurs discours, il ressort déjà une réflexion aboutie sur l'obligation de partir car les formations qu'ils souhaitent n'existent pas sur le territoire. Ils en sont conscients et sont préparés à cela.

Quel que soit le métier qu'ils souhaitent exercer après leurs études (esthéticienne, styliste, conseiller en clientèle, expert comptable, enseignant, pompier ou policier), ils expriment tous l'envie de revenir après leurs études à Saint-Martin et c'est sur ce thème que l'entretien s'est poursuivi avec Diégo et Adrian.

Diégo : « Même si c'est bénéfique de partir, ça pourrait être bien qu'il y ait plus de possibilités de poursuite d'études à Saint-Martin pour que les jeunes ne soient pas obligés de partir. Ça pose aussi un problème financier, ce ne sont pas toutes les familles qui peuvent aider et permettre aux jeunes de quitter Saint-Martin. Après mes études, je suis prêt à revenir sur Saint-Martin pour changer les choses, développer des activités sportives et culturelles, améliorer l'économie et créer des emplois. »

Adrian : « Il y a une part de justice et d'injustice. La justice c'est parce qu'on est tous obligés de partir et cela a un côté positif car ça nous rend indépendants. Cette situation a un côté injuste car par rapport à d'autres territoires, il n'y a pas toutes les filières ici, il n'y a pas d'universités. Les familles qui ont des problèmes financiers ne peuvent pas partir. Ensuite après avoir décroché un diplôme, on sera peut-être obligé de rester en métropole car ici il n'y a pas forcément les emplois qui correspondent. C'est pour cela que je vais tout faire pour revenir après mes études. Je veux être un acteur pour créer une économie stable qui développe des emplois intéressants ; d'après moi Saint-Martin a besoin d'aides mais ne doit pas chercher à être indépendant. »



NGASHO MPANU Joséphine, élève de CM2 à l'école de Montebello, arrivée l'an dernier à l'école et en Guadeloupe.

Tu es en dernière année de l'école primaire. Quels souvenirs vas-tu garder de ces 8 années ?

« Ce que je vais retenir est que je me suis fait des amis et j'aimais bien jouer avec eux. Malheureusement, je risque de ne plus les voir car je ne serai certainement pas dans le même collège qu'eux mais j'espère qu'on restera en contact, qu'on va s'écrire, s'envoyer des messages et continuer à se voir. »

En Septembre tu seras en 6ème? Qu'est-ce que cela te fait? As-tu hâte d'y être ?

« Je suis contente de passer dans un établissement supérieur et ça va me faire bizarre de changer de classe (salle) et d'avoir plusieurs profs. Je pense me faire de nouveaux amis et j'ai hâte d'y être. J'attends ce moment depuis le CP. »

Y a-t-il quelque chose qui t'inquiète ? Comment imagines-tu ta vie de collégien ?

« Ce qui m'inquiète c'est de ne pas réussir à me faire des amis mais je vais quand même essayer. »

Avec tes parents avez-vous déjà discuté de ton entrée au collège ?

« Oui de temps en temps, on en parle : dans quel collège je vais aller, ce que je vais faire et quelles activités il y aura là-bas. »

Connais-tu le collège où tu iras? As-tu déjà entendu parler de ce collège ?

« Mes parents hésitent entre deux collèges dont un est un collège privé. »

Quels sont tes projets? Que souhaites-tu faire comme études? Comme métier ?

« En métier, j'hésite, j'aimerais bien faire vétérinaire. »

Le droit à une nouvelle inscription après un échec aux examens

Le décret n° 2015-1351 du 26 octobre 2015, entré en vigueur à compter du 1er septembre 2016, a instauré un droit, ouvert à tous les élèves ayant échoué à un examen des voies générale, professionnelle et technologique, à accéder à une nouvelle préparation de l'examen dans l'établissement dont ils sont issus. Par extension, ces candidats pourront demander à bénéficier de la conservation des notes égales ou supérieures à 10 sur 20,

pendant les cinq sessions suivantes.

Ce droit s'exerce l'année qui suit immédiatement l'échec et ne peut être effectué qu'une seule fois. Aussi, afin d'éviter au redoublant de suivre à nouveau tous les cours dispensés, les dispositions du texte précité prévoient la possibilité d'adapter son parcours au niveau des connaissances et compétences acquises dans les matières d'enseignement correspondant aux épreuves de l'examen.

COMITÉ DE RÉDACTION

- Claudie EL-AJME, professeure agrégée de Lettres classiques
- Pascal CLAMAN, professeur agrégé de Lettres
- Fabienne CONDO, responsable de la communication
- Oriane MIGNOT, service juridique
- Claude RIVIER, délégué académique à l'action culturelle
- Christophe PARISOT, chargé de mission auprès du REPCOM
- Patrick PERGENT, CLEMI
- Geneviève STROZYCK-AUBRUN, IEN du 1er degré
- Samuel VITEL, coordonnateur académique MLDS

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Camille GALAP, recteur d'académie

DIRECTEUR DE RÉDACTION

Nicole DUPUY, directrice de cabinet du recteur

ont participé à ce numéro

- Yasmina ZOZOR, proviseure adjointe du Lycée Jardin d'Essai
- Mathieu CHALCOU, IEN du 1er degré
- Teddy MILARD, directeur de l'école de Montebello

INFOGRAPHIE

Didier FABIOUS, webdesigner DSI-DSA

CRÉDITS PHOTOS

Pixabay

